

LOI DU PLOMB

"DU PLOMB DANS L'AILE" POUR L' AGRICULTURE PAYSANNE ET LA NATURE EN GÉNÉRAL !

**LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE EST LE SEUL SYNDICAT AGRICOLE À S'OPPOSER À
CETTE MASCARADE DE DÉMOCRATIE.**

Cette loi est illégitime, comme ce gouvernement : Non seulement le président Macron a inventé la démocratie du « Qui perd , gagne », mais cela ne suffit pas il passe en force sans débat à l'Assemblée Nationale. Portée par la FNSEA et la Coordination Rurale et les plus réactionnaires de nos parlementaires , cette loi est dangereuse pour la biodiversité, l'eau, les sols, ainsi que pour la santé des populations et des paysans .

Nous assistons, impuissants, à la version française de la contre révolution écologique malheureusement mondialisée et qui consiste entre autre :

- à la réintroduction des pesticides interdits
- et leur épandage par drones
- la libéralisation totale de la taille des « fermes »
- l'assouplissement des règles de captage d'eau

Elle n'améliore nullement le revenu des paysan.nes,
Elle ne protège ni notre environnement, ni notre santé,
Elle aggrave la concentration des moyens de production agricole et nuit à
l'installation des nouveaux Paysans.

LUTTONS TOUS ENSEMBLE

- Contre cette loi qui va à contre sens de l'histoire, sauf à ce que notre histoire ne soit celle d'un autodestruction,
- Pour une agriculture résiliente face au changement climatique et satisfaisant les populations plutôt que les grandes firmes agro-industrielles.

DES PETITES FERMES, PARTOUT !



*Confédération paysanne
de l'Hérault*